

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

PRESENTS :

Rolland BALBIS, Maire

Jean-Louis ROUX, Rose-Marie ESCARRAT, Lydie CLIQUET, Joëlle SWANET, Pierre CONSTANS, Sylvie NICOLLE, Vincent VAGH, Brice DELAHOUCHE, Anne-Marie DEBORRE.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Christophe GUIOL, procuration à Rolland BALBIS

Elisa BALBIS, procuration à Brice DELAHOUCHE

Bertrand BUTIN, procuration à Jean-Louis ROUX

ABSENTS :

Martine FAYAUBOST

Yves VACCARI

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Rolland BALBIS, Maire.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des présents et annonce les procurations ci-dessus mentionnées.

Monsieur le Maire nomme Monsieur Pierre CONSTANS en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler sur le compte rendu de la précédente séance du CONSEIL MUNICIPAL, en date du 13 juin 2014.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est considéré comme ADOPTE.

ELECTIONS DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale NOR/INTA/1411886C,

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame Rose-Marie ESCARRAT, Monsieur Jean-Louis ROUX, Madame Sylvie NICOLLE et Monsieur Brice DELAHOUCHE.

La présidence du bureau est assurée par les soins de Monsieur le Maire.

Une seule liste est déposée et enregistrée :

La liste « CONTINUONS ENSEMBLE » est composée par :

- Monsieur BALBIS Rolland (titulaire),
- Madame ESCARRAT Rose-Marie (titulaire),
- Monsieur CONSTANS Pierre (titulaire),
- Madame CLIQUET Lydie (suppléant),
- Monsieur ROUX Jean-Louis (suppléant),
- Madame NICOLLE Sylvie (suppléant).

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Il est précisé que deux membres du Conseil Municipal n'ayant pas la nationalité française étaient présents et n'ont pas participé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11

La Liste « CONTINUONS ENSEMBLE » a obtenu 11 voix.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19H30.
